

DICTIONNAIRE
MONÉGASQUE-FRANÇAIS

Pour marquer son 80^e anniversaire, le Comité National des Traditions Monégasques a décidé, parmi d'autres initiatives, de faire rééditer les dictionnaires français/monégasque et monégasque/français depuis longtemps épuisés, indisponibles, introuvables ou égarés dans quelques bibliothèques familiales.

Ce geste ressort de l'essence même de la mission que s'est donnée notre Comité par la voix de ses fondateurs qui, au soir d'un 14 mars 1923, se sont réunis pour commencer l'écriture de pages de l'histoire de notre pays.

Il s'agissait de la sauver de l'oubli, de puiser dans la richesse de la mémoire du peuple monégasque : artisans, artistes, journaliers, lavandières, notables, pêcheurs, pour démontrer à chaque génération qu'elle n'était pas issue de rien et que ces anciens nous observent des lieux qu'ils affectionnent, les beaux soirs de printemps, souvent perplexes devant nos curieuses habitudes d'aujourd'hui, mais sans doute toujours bienveillants.

Et c'est pour que leur langue, notre langue, survive que ce support indispensable, fruit de la patience et de l'érudition du regretté R.P. Louis Frolla et de ses collaborateurs, est aujourd'hui proposé à tous. Il s'agit du fac-similé de l'édition originale publiée en 1963.

Que le plus grand nombre le parcourt tout simplement – beaucoup iront plus loin sans doute – mais cette première étape leur fera découvrir une culture, de la grâce, de la finesse dans l'expression et aussi de l'humour, toujours présent ; c'est le refuge des petits peuples courageux.

Cette réédition n'aurait jamais pu voir le jour sans l'aide du Gouvernement Princier, ni celle de la famille du R.P. Frolla.

Toute la reconnaissance du Comité leur est donc acquise.

Le Comité National des Traditions Monégasques

DU MÊME AUTEUR

LA PENSÉE PHILOSOPHIQUE A TRAVERS LES AGES

(Éditions du Mont-Blanc Paris 1949)

GRAMMAIRE MONÉGASQUE

(Imprimerie Nationale de Monaco 1960)

R. P. LOUIS FROLLA O. M. D.

Docteur en Théologie

Licencié en Philosophie

DICTIONNAIRE
MONÉGASQUE-FRANÇAIS

Réalisé sur les instructions

du Gouvernement Princier

MINISTÈRE D'ÉTAT
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

© by Ministère d'État et R. P. Louis Frolla, 1963.
*Tous droits de reproduction, traduction et adaptation réservés
pour tous pays.*

PRÉFACE

Il y a quelque trente ans L.-H. Labande, Conservateur de la Bibliothèque et des Archives du Palais Princier déclarait : « L'attention qui, depuis quelques années, se porte sur les dialectes locaux, s'est attachée au langage parlé du peuple monégasque; mieux que cela, des Monégasques instruits entreprennent de l'écrire, de noter les particularités de la prononciation, d'établir la grammaire et le dictionnaire qui n'ont jamais existé jusqu'ici ».

En fait, quelques Monégasques, pour la plupart membres du Comité des Traditions, animés des sentiments de respectueux attachement que méritent les valeurs culturelles les plus authentiques du patrimoine national, travaillaient, soit individuellement, soit par petits groupes à la « défense et illustration » du langage de leurs aïeux.

Appréciant tout l'intérêt de ces initiatives aussi généreuses que spontanées, le Gouvernement Princier, sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Souverain, se proposa de les coordonner et demanda à quelques spécialistes de s'ériger en Commission linguistique.

Le résultat heureux de cette sage décision peut être mesuré aujourd'hui, avec la publication de ce « Dictionnaire » qui suit de très près celle de la « Grammaire Monégasque ».

Moins de trois décennies, un espace de temps que l'historien juge insuffisant pour apprécier les faits avec le recul indispensable à l'objectivité, moins de trois décennies se sont écoulées depuis l'instant où L.-H. Labande notait les premières tentatives de nos philologues, et déjà les deux instruments essentiels à la connaissance et au maintien de la langue monégasque sont livrés au public avec les imperfections, peut-être, de toute première édition, mais avec tout le potentiel de durée, de recherches, d'amendements, de discussions, de critiques constructives et de réalité que comporte la chose imprimée.

Que l'auteur, et tous ceux qui ont aidé au succès de sa tâche, ardue, mais combien passionnante, soient félicités pour leur noble travail.

Le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur.

AVANT-PROPOS

Ce Dictionnaire a été rédigé avec soin sur les instructions du Gouvernement Princier.

Il nous a demandé un travail long et délicat. Le lecteur averti s'aperçoit tout de suite que ce n'est pas une simple compilation de mots usuels couramment employés dans le dialecte.

Grâce à la collaboration des personnalités nommées ci-après que nous citons par rang d'âge :

† Monsieur Alexandre MEDECIN, ancien Maire de Monaco,

† Monsieur Louis NOTARI, Ingénieur en Chef honoraire des Travaux Publics, ancien Adjoint au Maire, Président du Comité des Traditions monégasques, que la mort a enlevés, tous deux, avant l'aboutissement de cette œuvre,

Monsieur Georges SANGIORGIO, ancien Adjoint au Maire, Président de l'Amicale des Retraités monégasques,

Monsieur Marc CURTI, ancien Chef du Service des Routes,

Monsieur Louis CANIS, ancien Secrétaire de la Mairie,

Monsieur Lazare SAUVAIGO, Professeur d'Histoire,

Monsieur Robert BOISSON, avocat, Maire de Monaco, Président du Comité National des Traditions Monégasques,

Monsieur René NOVELLA, Conservateur de la Bibliothèque Communale,

Madame NOAT, née Roxanne NOTARI, Conseiller National

nous avons recueilli tous les vocables que nous avons pu arracher à un fatal oubli.

Il est de notre devoir de rendre, ici, un témoignage particulier de reconnaissance à la mémoire du regretté Monsieur Louis NOTARI. Nous n'oublierons jamais, en effet, avec quel sentiment d'amitié il nous recevait dans sa demeure, ni le caractère de familiale simplicité qu'il avait su donner à nos réunions de travail.

Avec un désintéressement admirable il a mis à notre disposition, une mine de matériaux, patiemment rassemblés au cours de longues recherches, dans laquelle nous avons largement puisé et qui, à elle seule, contenait déjà virtuellement le vocabulaire.

Comme il se doit nous avons d'abord rangé tous les vocables selon l'ordre alphabétique et grammatical. Ensuite, afin de les rendre plus vivants, nous nous sommes efforcés de découvrir, pour ainsi dire, leur *acte de naissance* par l'étude scrupuleuse de leur étymologie. Enfin, nous les avons placés dans le climat qui leur est propre sans oublier, toutefois, d'indiquer leur particularité ou leur modification au contact et au regard des dialectes voisins dont nous citons souvent les termes correspondants.

Dans le dessein de rendre l'ouvrage plus attrayant, même aux yeux de ceux qui ne connaissent guère notre dialecte, ajoutons encore que nous avons cité beaucoup de dictons et de proverbes.

Sans nous soucier des critiques injustifiées, selon les précieux conseils de Monsieur René NOVELLA, licencié ès-lettres, Conservateur de la Bibliothèque Communale, Secrétaire Général de la Commission Nationale pour l'Unesco, nous nous sommes employés à donner à ce *Dictionnaire* une forme aussi complète que possible. Et si, d'un côté, l'insertion de mots savants ignorés par la population ou de mots nouvellement adoptés, et désormais d'un usage courant dans beaucoup de langues ou dialectes, fera frémir

certaines esprits étroits ou les puristes à tout prix, d'un autre côté l'oubli toujours possible d'un certain nombre d'entre eux ne devrait diminuer en rien, pour le lecteur impartial, la valeur de notre travail.

Pour l'étude étymologique des mots, nous avons puisé des renseignements très utiles dans les ouvrages suivants :

- Ch. DU CANGE, *Glossarium ad scriptores mediae et infimæ latinitatis*.
- Eugène BENOIST et Henri GOELZER, *Lexique latin-français d'après la lexicographie latine de Forcellini, de Georges, de Freund et de Klotz*.
- Larousse du XX^e siècle, 6 volumes.
- Albert DAUZAT, *Dictionnaire étymologique de la langue française*.
- H. STAPPERS, *Dictionnaire synoptique d'étymologie française*. Librairie Larousse. Paris.
- Nuovo Dizionario scolastico della Lingua italiana, compilato da P. Petrocchi, Milano, Fratelli Treves, Edition 1921.
- Pompeo FABRA, *Diccionari General de la llenga catalana* — Llausas Editor, Barcelona.
- Dizionario Genovese-italiano compilato da Giovanni Casaccia, seconda edizione, Genova, Tipografia di Gaetano Schenone, 1876.
- Gran Dizionario Piemontese-italiano compilato dal Cavaliere Vittorio di Sant'Albino, Torino dalla Societa l'Unione Tipografica, editrice, 1859.
- Georges CASTELLANA, *Dictionnaire Niçois-français, en deux volumes*. Les Éditions Ludographiques françaises, Nice 1947.
- Frédéric MISTRAL « Le Trésor du Félibrige », *Dictionnaire Provençal-français, Dictionnaire Français-provençal*.

Nous devons, en outre, à l'amabilité de Monsieur le Professeur BONFANTE de l'Université de Gênes et de Monsieur le Professeur ARVEILLER de l'Université de Nancy des observations judicieuses qui nous ont été d'un précieux apport dans la rédaction de ce premier Dictionnaire monégasque. Ici, à l'un comme à l'autre, nous exprimons notre vive reconnaissance.

Avant de mettre un point final à cet AVANT-PROPOS, ajoutons que c'est grâce à l'initiative et à l'appui de S.A.S. le Prince RAINIER III de Monaco que cet ouvrage voit le jour.

Nous pouvons affirmer que c'est le vœu enfin réalisé de beaucoup de nos compatriotes.

Aussi, nous en sommes sûrs, seront-ils fiers de se joindre à nous pour renouveler à S.A.S. le Prince Souverain les marques de leur attachement et de leur déférente gratitude.

LOUIS FROLLA.

NOTIONS DE PHONÉTIQUE MONÉGASQUE

LES LETTRES ET LES SONS

L'alphabet monégasque comprend 22 lettres et, si l'on y ajoute les variantes : ç et ù tréma, il en comprend 24.

Les lettres k et y ne sont employées que dans l'orthographe des mots étrangers.

Les voyelles.

a, e, i, o, ù se prononcent, en général, comme en français, avec cette différence importante que e n'est jamais muet et qu'il est toujours fermé. *è* est très fermé. C'est presque un i. La voyelle u a toujours le son : ou, comme en italien.

æ se prononcent comme *é* fermé français. Ces deux voyelles entrelacées représentent le o bref latin. Dans la graphie monégasque elles sont employées pour différencier des mots qui ont la même prononciation mais qui n'ont pas la même étymologie et partant le même sens.

Ex. : *nævu*, nouveau, latin novus;
nevu, fr. neveu, latin nepos.

Les consonnes.

c devant les voyelles e et i se prononce comme en italien, c'est-à-dire comme le français « tché », « tchi ».

De même g devant les voyelles e et i se prononce comme en italien, c'est-à-dire comme le français « dgé », « dgi ».

Le groupe gl suivi de i, tout comme le y rend le son de ll mouillés français.

Le h, à l'exemple de l'italien, ne s'emploie, en monégasque, que pour donner le son dur aux lettres c et g : che, chi, ghe, ghi, rendu par le français, ké, ki, gué, gui.

r se prononce comme en français. Mais le r intervocalique, généralement surmonté d'un accent circonflexe renversé, a un son très doux et très particulier qui se rapproche du l.

s intervocalique se prononce comme le z français.

Ex. : ase, âne; casa, maison.

sc devant les voyelles e et i se prononcent comme le groupe français ch.

Ex. : scemu, niais; scivurelu, sifflet.

Le groupe sce, rend le son particulier du groupe français : chtch.

Ex. : scclafu, gifle; scciüma, écume.

Diphthongues.

Les principales diphthongues sont les suivantes :

1. — ai qui se prononce comme aï.
au qui se prononce comme aou.
2. — ei qui se prononce comme eï.
æi qui se prononce comme eï.
eu qui se prononce comme éou.
3. — ia
ie qui se prononce comme ié.
4. — oi qui se prononce oï.
ou qui se prononce o-ou.
ui qui se prononce ou-i.
üu qui se prononce u-ou.

Accent tonique.

Pour connaître, plus en détail, les règles de l'accent tonique, consulter la « Grammaire monégasque » au chapitre I, page 5. Le lecteur y trouvera non seulement les règles qui concernent l'accent tonique mais encore d'autres notions utiles ayant trait à l'orthographe et à la prononciation.

Précisons cependant qu'en général, l'accent tonique tombe sur l'avant-dernière syllabe.

Ex. : *càsa*, maison; *pinèlu*, pinceau.

A l'infinitif présent des verbes de la première conjugaison terminé en *a* et des verbes de la troisième conjugaison terminé en *i*, l'accent tonique tombe toujours sur la dernière syllabe.

Ex. : *revertegà*, retrousser; *gianchi*, blanchir.

Lorsque deux *u* se suivent, le premier a souvent le son de *ü tréma*, équivalent au *u* français dans les mots : *lune*, *brune*, tandis que le deuxième *u* donne le son *ou* comme en italien dans les mots : *burla*, *busta*. Voici des exemples : *ardüu*, *ardu*, *crüu*, *cru*, *nüu*, *nu*, *püu*, *poil*.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

<i>acc.</i> :	accusatif.	<i>inflex.</i> :	inflexion.
<i>adj.</i> :	adjectif.	<i>it.</i> :	italien.
<i>adv.</i> :	adverbe.	<i>lat.</i> :	latin.
<i>all.</i> :	allemand.	<i>liturg.</i> :	liturgie, liturgique.
<i>alt.</i> :	altération.	<i>loc.</i> :	locution.
<i>anc.</i> :	ancien.	<i>loc-cit.</i> :	lieu cité.
<i>angl.</i> :	anglais.	<i>loc-div.</i> :	locutions diverses.
<i>arch.</i> :	archaïque.	<i>m., masc.</i> :	masculin.
<i>auj.</i> :	aujourd'hui.	<i>ment.</i> :	mentonnais.
<i>bas-lat.</i> :	bas latin.	<i>n.</i> :	nom, neutre.
<i>bot.</i> :	botanique.	<i>néerl.</i> :	néerlandais.
<i>c.-à-d.</i> :	c'est-à-dire.	<i>niç.</i> :	niçois.
<i>cf.</i> :	« confer » en latin : « comparez », « voyez ».	<i>opus cit.</i> :	ouvrage cité.
<i>chang.</i> :	changement.	<i>part.</i> :	participe.
<i>chrét.</i> :	chrétien.	<i>pers.</i> :	personne.
<i>cl.</i> :	classique.	<i>piém.</i> :	piémontais.
<i>comp.</i> :	composé.	<i>pl.</i> :	pluriel.
<i>cond.</i> :	conditionnel.	<i>pop.</i> :	populaire.
<i>conj.</i> :	conjugaison.	<i>port.</i> :	portugais.
<i>déform.</i> :	déformation.	<i>précéd.</i> :	précédent.
<i>dér.</i> :	dérivé, dérivation.	<i>prép.</i> :	préposition.
<i>dim.dimin.</i> :	diminutif, diminution.	<i>prés.</i> :	présent.
<i>empr.</i> :	emprunté.	<i>pr., pron.</i> :	pronom.
<i>esp.</i> :	espagnol.	<i>prov.</i> :	provençal.
<i>étym.</i> :	étymologie.	<i>provb.</i> :	proverbe.
<i>ex.</i> :	exemple.	<i>rac.</i> :	racine.
<i>f., fém.</i> :	féminin.	<i>rad.</i> :	radical.
<i>fig.</i> :	figuré.	<i>rég.</i> :	région, régional.
<i>fr.</i> :	français.	<i>S.</i> :	siècle.
<i>françq.</i> :	francique.	<i>s-ent.</i> :	sous-entendu.
<i>fut.</i> :	futur.	<i>sing.</i> :	singulier.
<i>gén.</i> :	génois.	<i>subj.</i> :	subjonctif.
<i>génitif.</i> :	génitif.	<i>v.a.</i> :	verbe actif.
<i>germ.</i> :	germanique.	<i>var.</i> :	variante.
<i>impér.</i> :	impératif.	<i>vint.</i> :	(dialecte de) Vintimille.
<i>inf.</i> :	infinitif.	<i>vulg.</i> :	vulgaire.
		<i>vx.</i> :	vieux.